

## COMITÉ DE GESTION DE LA TAXE SCOLAIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal tenue le 16 septembre 2021 à 18 h 41 au siège social du Comité de gestion, 500, boulevard Crémazie Est, à Montréal.

---

Sont présents :

M.	Frank di Bello, président
Mme	Linda Cazale
M.	Luis R. Galvez
M.	Georges Lemieux
M.	Joe Ortona
Mme	Marilyne Boyer (substitut)
M.	Agostino Cannavino (substitut)
M.	Jean-Claude Lavigne (substitut)

Sont absents<sup>1</sup> :

M.	François Morin
Mme	Dalia Ramy (substitut)

Mme Marilyne Boyer est absente pour l'étude des points 1 à 3h).

Assistent à la séance :

Mme Hélène Meagher, directrice générale  
Me Malaythip Phommasak, secrétaire générale et directrice du Service juridique  
Mme Marie-Josée Cardinal, directrice – Comptabilité et trésorerie  
M. Yves Foucher, coordonnateur aux ressources informationnelles  
Mme Ana Maria Hodor, régisseuse – Ressources matérielles et approvisionnements  
M. Pierre Venne, directeur – Taxe scolaire

<sup>1</sup> En date de ce jour, le ministre de l'Éducation n'a pas désigné le membre à être choisi après consultation des comités de parents de l'île de Montréal tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 402 de la *Loi sur l'instruction publique*; le mandat de M. Nicolas Marcotte étant terminé depuis le 31 mars 2016.

## 1. ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Mme Linda Cazale, l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ordre du jour
2. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 17 juin 2021 du Comité de gestion
3. Documents et rapports d'information
4. Autorisations d'emprunts à court terme du Comité de gestion pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021
5. Orientations et priorités des gestionnaires du Comité de gestion – année scolaire 2021-2022
6. Contrat pour les services de développement informatique du traitement des fichiers XML pour la taxation scolaire – approbation d'un contrat de gré à gré
7. Établissement de la rémunération des membres issus des commissions scolaires anglophones siégeant au Comité de gestion pour 2021-2022 – Décret 872-2021
8. Rapport du comité d'évaluation de la directrice générale **(confidentiel)**
9. Organisation du service de la direction générale **(confidentiel)**
10. Période de questions et commentaires des membres
11. Période de questions du public
12. Questions à l'ordre du jour de la prochaine séance du Comité de gestion
13. Levée ou ajournement de la séance

## 2. APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUIN 2021 DU COMITÉ DE GESTION

Sur la proposition de M. Luis R. Galvez, le procès-verbal de la séance du 17 juin 2021 est approuvé tel que présenté.

### **3. DOCUMENTS ET RAPPORTS D'INFORMATION**

- a) État de la taxe scolaire à recevoir au 30 juin 2021
- b) État des placements à long terme du fonds du Régime de gestion des risques au 30 juin 2021
- c) Système de financement à court terme – soldes des avances aux centres de services scolaires et aux commissions scolaires
- d) Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion – Règlement n° 10 – reddition de comptes 2020-2021
- e) Code d'éthique et de déontologie des membres du Comité de gestion – Règlement n° 10 – déclaration d'intérêts des membres **(confidentiel)**
- f) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 51 – emprunts à court terme
- g) Rapport des autorisations accordées par la directrice – Comptabilité et trésorerie – Règlement n° 53 – placement des fonds
- h) Rapport des autorisations accordées par la directrice générale – Règlement n° 90 – matières légales reliées au Régime de gestion des risques
- i) Rapport de suivi budgétaire au 30 juin 2021
- j) Budget révisé 2021-2022
- k) Taxe scolaire – statistiques des activités des mois de juillet et août 2021

### **4. AUTORISATIONS D'EMPRUNTS À COURT TERME DU COMITÉ DE GESTION POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2021**

Documents déposés : - Rapport du 1<sup>er</sup> septembre 2021 de la directrice – Comptabilité et trésorerie et document annexé

ATTENDU QUE l'autorisation du 28 juin 2021 du ministère de l'Éducation permet au Comité de gestion de contracter des emprunts temporaires pour subvenir aux besoins du Comité de gestion, des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. GEORGES LEMIEUX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. d'établir comme suit les montants maximums des emprunts à court terme du Comité de gestion pour les mois de juillet à décembre 2021, pour le financement de ses dépenses de fonctionnement et d'investissement, ainsi que de celles des centres de services scolaires et des commissions scolaires de l'île de Montréal :

<u>Périodes</u>	<u>Montants maximums autorisés</u>
Juillet 2021	1 353 076 788 \$
Août 2021	1 484 139 877 \$
Septembre 2021	1 680 868 245 \$
Octobre 2021	1 748 034 509 \$
Novembre 2021	1 678 161 999 \$
Décembre 2021	1 717 967 631 \$

2. de ratifier les emprunts réalisés du 1<sup>er</sup> juillet au 16 septembre 2021, conformément aux termes de la présente résolution.

5. **ORIENTATIONS ET PRIORITÉS DES GESTIONNAIRES DU COMITÉ DE GESTION – ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

Documents déposés : - Rapport du 3 septembre 2021 de la directrice générale et document annexé

ATTENDU QUE le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal établit annuellement les orientations et priorités de ses gestionnaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MME LINDA CAZALE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le document annexé au rapport déposé et intitulé « Orientations et priorités des gestionnaires du Comité de gestion – année scolaire 2021-2022 ».

**6. CONTRAT POUR LES SERVICES DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DU TRAITEMENT DES FICHIERS XML POUR LA TAXATION SCOLAIRE – APPROBATION D’UN CONTRAT DE GRÉ A GRÉ**

Documents déposés : - Rapport du 9 septembre 2021 du coordonnateur – Ressources informationnelles et documents annexés

ATTENDU QUE le service d'évaluation de la Ville de Montréal change le mode de transmission électronique du rôle d'évaluation municipale ainsi que des certificats de modifications;

ATTENDU QUE le changement oblige le Comité de gestion à modifier son application informatique pour accepter ce nouveau format;

ATTENDU QUE la Société GRICS est propriétaire des codes sources permettant de modifier l'application TFP et qu'aucun autre fournisseur de services ne peut faire le développement requis;

ATTENDU QU'il y a lieu pour le Comité de gestion d'octroyer un contrat de gré à gré à la Société GRICS conformément à l'article 13(2) de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU QU'après analyse, les travaux décrits au projet contrat de services personnalisés déposé en Annexe 1 est conforme aux besoins du Comité de gestion;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. JOE ORTONA ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. d'approuver le contrat pour les services de développement informatique du traitement des fichiers XML pour la taxation scolaire à la Société GRICS;
2. d'approuver l'octroi d'un contrat de gré à gré conformément à l'article 13(2) de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;
3. d'autoriser la directrice générale à signer le contrat avec la Société GRICS.

7. **ÉTABLISSEMENT DE LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES  
ISSUS DES COMMISSIONS SCOLAIRES ANGLOPHONES  
SIÉGEANT AU COMITÉ DE GESTION POUR 2021-2022 –  
DÉCRET 872-2021**

Documents déposés : - Rapport du 3 septembre 2021  
de la directrice générale et  
document annexé

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a adopté, le 23 juin 2021, le Décret 872-2021 concernant les montants annuels maxima de la rémunération pouvant être versés aux membres du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal issus des commissions scolaires anglophones pour l'année scolaire 2021- 2022;

ATTENDU QUE ce décret a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 30 juin 2021;

ATTENDU QUE cette rémunération est établie par la somme du nombre de membres (exception faite du membre désigné par le ministre parmi son personnel d'encadrement) multipliée par 10 278 \$ et un montant de 6 423 \$ soit un montant total de 47 735 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. FRANK DI BELLO de fixer la rémunération annuelle, pour l'année scolaire 2021-2022, des membres issus des commissions scolaires anglophones de la façon suivante :

Membre délégué :	12 511 \$
Membre substitut :	6 255 \$
Montant additionnel au président :	10 003 \$

Mme Cazale demande le vote sur cette résolution.

Pour : M. Joe Ortona et M. Frank di Bello  
Contre : Mme Linda Cazale et M. Luis R. Galvez  
Abstention : M. Georges Lemieux

Sur sa voix prépondérante, le Président vote contre.

La résolution n'est donc pas adoptée.

Les membres demandent au Président de transmettre, à nouveau, une lettre au Ministre de l'éducation sur l'effet inéquitable de l'application du Décret 872-2021.

\*\*\*\*\*

Les membres siègent privément pour l'étude des articles 8 et 9 de 19 h 29 à 19 h 59.

\*\*\*\*\*

**8. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉVALUATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE (CONFIDENTIEL)**

Document déposé : - Lettre du 30 août 2021 du  
Président, M. Frank di Bello

Le président fait état de l'évaluation positive de la directrice générale.

**9. ORGANISATION DU SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE (CONFIDENTIEL)**

Documents déposés : - Rapport du 13 septembre 2021  
de la directrice générale et  
documents annexés (**con-  
fidentiel**)

ATTENDU QUE la directrice générale du Comité de gestion a remis, le 13 septembre 2021, sa lettre de démission pour fin de retraite, laquelle sera effective en date du 30 mars 2022 et que sa dernière journée de travail sera le 22 décembre 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu de s'adjoindre des services d'une firme externe afin d'accompagner le Comité de gestion dans le processus de recrutement et de sélection pour le poste de direction générale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR M. LUIS R. GALVEZ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. d'adopter le mode de recrutement et de sélection par appel de candidatures à l'interne et à l'externe simultanément;
2. d'adopter l'avis de concours joint en annexe au rapport déposé;
3. de choisir deux membres, qui avec le Président, composeront le comité de sélection soit :

M. Luis R. Galvez  
M. François Morin

4. d'octroyer le contrat de recrutement d'une direction générale à la firme André Fillion et Associés, selon leur offre de service jointe en annexe au rapport déposé; d'en assumer le coût et de désigner le Président pour signer le contrat;
5. d'adopter la liste des médiums de diffusion jointe en annexe au rapport déposé.

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES**

Aucune question n'est posée.

**11. PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

Aucune question n'est posée.

**12. QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PROCHAINE SÉANCE  
DU COMITÉ DE GESTION**

Les membres demandent que l'étude de l'établissement de la rémunération des membres issus des commissions scolaires anglophones siégeant au Comité de gestion pour 2021-2022 soit mis à l'ordre du jour de la prochaine séance.

\*\*\*\*\*

Une pause est demandée par M. Agostino Cannavino de 19 h 57 à 20 h 17.

\*\*\*\*\*

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur la proposition de M. Frank di Bello, la présente séance est levée à 20 h 18.